ISSN 0024-7650

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2301 - 7 septembre 2012 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

Le changement, les travailleurs devront l'imposer

M 06189 - 2301 - F: 1,00 €

Rentrée scolaire : des conditions toujours aussi mauvaises

p. 8

SOMMAIRE

Leur société

p. 4 ■ « Emplois d'avenir » : hypocrisie et escroquerie
■ Ayrault à l'université d'été du Medef : gros câlin
■ Cécile Duflot et la pénurie de logements : cause toujours
p. 5 ■ Le Front de gauche et le traité européen : diversion
■ Roms : 3 000 expulsions en dix jours
p. 8 ■ Rentrée scolaire : des conditions toujours aussi mauvaises
■ La morale à l'école : ça ne coûte rien et ne résoud rien
p. 12 ■ La hausse de l'impôt sur le revenu touche les milieux populaires
■ Logements étudiants : à quand les bidonvilles ?
■ Retombées des essais nucléaires : secret défense
p. 6 ■ Le début de la dictature de Salazar

Dans le monde

p. 6-7 ■ Afrique du Sud : les mineurs tiennent bon
■ Jeux paralympiques : médaille d'or de l'hypocrisie pour les organisateurs
■ Pakistan : les basses manœuvres de l'extrémisme religieux
■ Secte Moon : sabre, dollar et goupillon
■ Belgique : la finance dépouille les travailleurs

Dans les entreprises

p. 9 ■ PSA Aulnay : le travail reprend... la préparation de la lutte aussi
■ Sevelnord : un « sauvetage » qui fait des victimes
p. 10 ■ Doux liquidation et fermetures d'usines ?
■ Sodimédical : Hollande en visite interpellé
■ Roto 93 : cent jours d'occupation

Les patrons du CAC 40 ne connaissent pas la crise

Au premier semestre, les sociétés du CAC 40 ont vu leurs bénéfices baisser de presque 20 % en moyenne par rapport au premier semestre de l'an dernier. Un chiffre qui montrerait l'impact de la crise sur ces sociétés, commente la presse. Mais pour ces sociétés et pour leurs actionnaires, c'est toujours loin d'être la crise. À elles toutes, elles ont encaissé sur les six premiers mois de l'année 682 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit une hausse de 5 % par rapport à l'an dernier, et généré un total de... 37 milliards d'euros de profits.

Certaines sociétés s'en sortent mieux que d'autres, avec des bénéfices en hausse. Mais, crise ou pas, toutes ont accumulé de quoi permettre à leurs actionnaires de continuer à s'enrichir. La moitié de ces 40 grandes sociétés ont d'ores et déjà annoncé leur intention d'augmenter les dividendes qu'elles vont verser à leurs actionnaires cette année et onze se sont engagées à les maintenir au même niveau que l'année dernière. Il faut savoir que, bon an mal an, les entreprises du CAC 40 ont versé régulièrement à leurs actionnaires ces six dernières années, entre 35 et 41 milliards d'euros de dividendes, sans compter les autres cadeaux – rachats d'actions, stock-options.

Au total, quatre sociétés seulement du CAC 40 affichent des pertes comptables pour le premier semestre : Accor, Carrefour, STMicroelectronics, PSA. Mais il ne faut pas se fier aux apparences, car elles ont tous les moyens d'afficher des pertes quand cela leur convient, en l'occurrence pour justifier leurs plans de licenciements en cours ou annoncés. Ces sociétés, et leurs actionnaires, n'en sont pas moins riches pour autant. À l'instar de PSA, par exemple, qui affiche une perte de 800 millions d'euros et crie misère pour justifier son plan de 8 000 licenciements mais qui, pour rassurer ses actionnaires, reconnaît aussi cyniquement disposer d'une réserve de plus de 12 milliards d'euros de « *trésorerie immédiatement disponible* », et oublie les dizaines de milliards accumulés entre les mains de ses actionnaires les années passées.

Selon la presse, au total, une douzaine d'entreprises du CAC 40 mettraient en place des « programmes de restructuration ou de maîtrise des coûts », autrement dit des plans de licenciements massifs. C'est inacceptable. Ces sociétés sont riches, elles ont largement les moyens de maintenir leurs effectifs, en répartissant si nécessaire le travail entre tous, sans perte de salaire.

Jean-Jacques LAMY

Lutte Ouvrière à la fête de *l'Humanité*

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre, Lutte Ouvrière aura un stand à la Fête de *L'Humanité*. Le stand sera situé avenue Pablo-Picasso, comme l'année passée, juste à côté du point de rencontre numéro 13.

Dans le stand Lutte Ouvrière, vous trouverez...

- Des débats : vendredi à 19 h, samedi à 16 h et à 20 h, et dimanche à 14 h,

- Un espace librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte Ouvrière.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Éditorial

des bulletins d'entreprise
du 3 septembre

Le changement indispensable, ce sont les travailleurs qui l'imposeront

Le nombre de chômeurs officiellement recensés vient de dépasser les trois millions. Cela veut dire en réalité près de quatre millions et demi de personnes sans emploi et sans salaire stables. Pas un travailleur qui n'ait, dans sa famille ou parmi ses proches, quelqu'un qui se retrouve dans cette situation ! Pas un seul travailleur qui puisse être sûr d'être à l'abri !

Quoi d'étonnant ? Aucune région, aucun département, aucune ville n'échappe à l'hémorragie qui se traduit par des licenciements et des fermetures d'entreprises. Les suppressions d'emplois sont programmées chez Air France, à Sanofi, chez Carrefour, à Peugeot, chez Doux, à Technicolor. Et combien d'autres qui se préparent ?

Et tout cela pourquoi ? Les ténors du gouvernement socialiste répètent les mêmes arguments usés que leurs prédécesseurs de droite. La crise est d'une gravité sans précédent, vient d'affirmer Hollande. Oui, c'est incontestable ! L'économie capitaliste révèle par cette crise toute sa folie. Mais là où les dirigeants politiques mentent, au moins par omission, c'est en dissimulant que le seul objectif du patronat face à la crise est de préserver les profits des entreprises et les revenus des capitalistes, quitte à démolir la seule source de revenu pour les travailleurs : leur emploi et leur salaire.

À quoi bon pourtant ces profits qui continuent à s'accumuler ? Faute d'investissements productifs et de créations d'emplois, ils ne font qu'alimenter les seuls circuits financiers, la spéculation. On jette des travailleurs à la rue, on ruine leur famille, en fin de compte dans l'unique but d'enrichir les financiers et d'amplifier la spéculation qui détruit l'économie.

Face à cela, que fait le gouvernement ? Rien. Sa seule proposition est de créer 150 000 contrats d'avenir pour les jeunes d'ici à 2014. Mais les emplois créés sont précaires et le chômage augmente à un rythme bien supérieur. Et on ose parler de lutte contre le chômage !

Il ne reste plus rien du cinéma fait par Montebourg début juillet lorsque la direction de Peugeot-Citroën a annoncé la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois et la suppression de 8 000 emplois. Face à la colère des travailleurs du groupe, Montebourg – qui venait tout juste d'endosser les habits de ministre du Redressement productif – avait fait mine d'être choqué, reprochant à la direction de PSA la distribution de dividendes juteux en 2011, des rachats d'actions par millions, et disant qu'il « *ne laisserait pas faire* ». En cette rentrée, son ton a changé. Ses reproches sont maintenant adressés aux travailleurs qui veulent se battre. Il appelle les syndicats de PSA à la « *responsabilité économique* » pour ne pas « affaiblir » PSA. Autrement dit, les travailleurs de PSA doivent se laisser licencier sans réagir !

Ayrault, le chef du gouvernement, a inauguré l'université d'été du Medef, suivi de pas moins de dix ministres – grande première pour un Premier ministre. Le gratin du patronat français peut être satisfait, le gouvernement s'est dit conscient des difficultés des entreprises et l'a assuré de son soutien. Les travailleurs sont prévenus : pour leurs difficultés à eux, ils ne doivent pas compter sur le gouvernement socialiste. Alors pourtant que, même pour ceux qui gardent leur emploi, les prix grimpent, les salaires sont bloqués et les loyers deviennent inabordables. C'est toujours en prétextant des « difficultés » que les entreprises se débarrassent des travailleurs. Depuis les débuts de la crise en 2008, les capitalistes se sont servis des travailleurs, de leur salaire et de leur emploi, pour amortir leurs pertes et pour préserver leurs profits.

Sachons-le : les fabricants de chômeurs n'ont rien à craindre du gouvernement PS. Mais nous, nous ne pouvons pas les laisser faire. Nous ne pouvons pas laisser le patronat priver d'emploi de plus en plus de travailleurs et accroître la misère dans la classe ouvrière.

Nous avons collectivement la force de nous défendre. Nous en avons le droit moral. C'est notre travail qui fait marcher leur économie. Et c'est uniquement grâce à notre travail que patrons, actionnaires et banquiers continuent à s'enrichir. Il nous faudra les forcer à puiser dans les profits accumulés et, au besoin, dans les fortunes privées amassées au fil des ans par les actionnaires sur notre dos pour financer le maintien de nos emplois, de nos salaires, de nos conditions de vie. Il ne faut pas les laisser nous étrangler, de plans de licenciements en fermetures d'usines, entreprise après entreprise. Interdiction des licenciements et répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, voilà la seule réponse réaliste du point de vue des travailleurs et de leur survie.

• Prix des carburants et du fioul

Les « oublis » de la baisse

La baisse des prix, fort minime, de 6 centimes par litre recommandée par le gouvernement pour les carburants semble appliquée à peu près partout… sauf pour certaines stations-service propriétés de pompistes dits indépendants, soit un peu moins de 20 % des points de vente.

En effet, si Total a bien appliqué la baisse dans ses propres stations-service, en revanche, lorsqu'il est fournisseur de petits revendeurs, il ne le fait pas. Il ne reste plus dans ces stations que la baisse de 3 centimes décidée par l'État. Pour Total, c'est une façon de tricher avec ses engagements et de grappiller quelques sous. Et de toute façon le dirigeant de Total a dit et répété que cette baisse, qu'il a consentie de mauvaise grâce, n'était que provisoire et que, si le prix du baril venait à remonter à l'échelle internationale, les tarifs à la pompe suivraient le mouvement.

En outre, un énorme secteur a été laissé de côté par la baisse. Après de multiples tergiversations entre gouvernement et pétroliers, le fioul domestique n'est en effet pas concerné. Or il est utilisé par environ quatre millions de familles. Le prix du fioul frôle, en ce moment, 1 euro par litre. Remplir une cuve de 1 000 litres, cela coûte pratiquement 1 000 euros. Une baisse, même minime de 6 centimes par litre, cela représente 60 euros. Pour chauffer un pavillon l'hiver, il faut souvent 1 500 à 2 500 litres.

Il se vend annuellement environ dix milliards de litres de fioul domestique dans le pays. Grignoter là-dessus 6 centimes par litre représente 600 millions d'euros de gagnés, dont la moitié pour l'État et l'autre moitié pour les pétroliers… que paieront les particuliers, dont un certain nombre sont déjà réduits à ne plus se chauffer qu'un jour sur trois par exemple, voire seulement par très grand froid.

Les trusts pétroliers, Total en tête, prétendent ne faire quasiment aucun bénéfice sur le raffinage et la distribution des carburants, mais uniquement au niveau de la production. L'État est de connivence en refusant de s'attaquer à leurs énormes bénéfices sous prétexte qu'ils proviennent de la production hors de France. Comme si, dans tous les cas, ces bénéfices n'atterrissaient pas dans la même caisse du trust pétrolier !

André VICTOR

• « Emplois d'avenir »

Entre hypocrisie et escroquerie

Le projet de loi sur les emplois dits « d'avenir », promis par le candidat Hollande pour lutter contre le chômage des jeunes, a été adopté en Conseil des ministres.

Ces emplois s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou peu qualifiés, et prioritairement à ceux qui résident dans les zones les plus touchées par le chômage. Il s'agit d'emplois en CDI ou en CDD d'un an minimum renouvelable jusqu'à trois ans et dont le projet dit qu'ils seront « *pour l'essentiel à temps plein* ». Ces emplois devraient être créés essentiellement par les collectivités territoriales et le secteur associatif dans « *des activités ayant une activité sociale avérée* », et donc l'État versera une aide au salaire des jeunes à hauteur de 75 % du smic.

Il est également prévu 6 000 « *emplois d'avenir professeur* ». Ceux-là s'adressent à des étudiants boursiers en deuxième année de licence, issus des zones urbaines sensibles et qui se destinent à l'enseignement. Pendant trois années au maximum, ils exerceront un emploi dans les établissements scolaires, d'une durée inférieure à un mi-temps et pour lequel ils percevront – bourse comprise – un revenu de 900 euros par mois.

Le gouvernement et le chef de l'État se gargarisent de formules ronflantes sur la « *guerre au chômage* ». Mais, dans les faits, tous contrats d'avenir confondus, il est proposé d'en signer 100 000 en 2013 puis 50 000 en 2014. Ce n'est pas une guerre, c'est à peine une escarmouche au regard des 700 000 chômeurs de moins de 25 ans à qui ces emplois sont destinés.

Et puis c'est aussi une escroquerie et une duperie qui tendent à faire croire que le chômage pourrait être réglé par des contrats « aidés » – bien évidemment par l'État et les deniers publics – tout en laissant de côté la responsabilité du grand patronat, qui détruit des emplois à tour de bras pour maintenir ses revenus et ses richesses. Pour livrer la guerre au chômage, ce sont d'abord les responsables des licenciements qu'il faut combattre.

Sophie GARGAN

• Université d'été du Medef

Le gouvernement fait sa cour aux patrons

Les trois derniers jours d'août ont été consacrés, dans les rangs du gouvernement, à une présence massive à ce raout patronal annuel qu'est l'université d'été du Medef.

Une bonne dizaine de ministres, Jean-Marc Ayrault en tête, se sont succédé au micro sur le campus HEC de la coquette ville de Jouy-en-Josas, dans les Yvelines. Les commentateurs, perspicaces, y virent « *un flirt discret de l'Élysée avec les patrons* », « *une opération séduction* » basée sur des « *appels du pied* », une « *main tendue* » et même une « *danse du ventre* ». C'était paraît-il la première fois qu'un Premier ministre en exercice faisait l'ouverture du rassemblement patronal, dont les participants arboraient – opportunément ? – t-shirts et rubans rose vif.

Si les adhérents du Medef avaient eu la moindre raison de s'inquiéter quant aux intentions de l'équipe de Hollande, l'opération visait ostensiblement à dire que les entreprises seront l'objet de toutes les attentions ministérielles. L'exercice de style alla des « *entreprises au centre de* [leurs] *politiques économiques* » (Ayrault), aux procédures de licenciements à « *sécuriser à la fois pour l'entreprise et pour les salariés* » (Sapin), en passant par l'engagement d'écarter « *les mesures qui brident les entreprises* » (Moscovici), « *l'écologie n'est pas l'ennemi de l'esprit d'entreprise* »(Batho) et même « *le respect* [...] *pour la figure de l'entrepreneur* » exprimé par Fleur Pellerin « [elle-même] *fille d'entrepreneur* [qui sait] *ce que c'est que prendre des risques sur son propre patrimoine* »... Il ne manquait que l'appel au « *patriotisme économique* », lancé par Montebourg.

Devant le Medef, les ministres n'ont pas fait de révélations, mais il n'en était pas besoin. La référence omniprésente à la « *compétitivité* » des entreprises était là pour rappeler que, du financement remanié de la protection sociale à la flexibilité du travail, le gouvernement est à l'écoute... des patrons.

Ceux-ci d'ailleurs, loin de s'avouer séduits, considèrent ces déclarations d'allégeance comme normales, et se sentent même, à l'instar du PDG de Total, autorisés à manier la menace. « *Si la politique menée va à l'encontre de nos intérêts, ils vont nous entendre, je vous le dis. On jugera aux actes, c'est quand même pour ça qu'on est, comme moi, grassement payés* », déclarait plaisamment M. de Margerie, le patron de Total, tandis que le PDG de Sodexo rappelait : « *Pour se faire élire, les hommes politiques doivent faire des promesses qu'ils ne respecteront pas, en tout cas, je l'espère* ».

Les choses sont claires en effet : quoi qu'ait dit Hollande avant les élections, il fera la politique souhaitée par le patronat. Quant aux exigences des travailleurs, il faudra que ceux-ci les imposent.

Viviane LAFONT

HOLLANDE ET LA FINANCE

• Cécile Duflot et la pénurie de logements

Un plan bien insuffisant

Mercredi 5 septembre la ministre du Logement, l'écologiste Cécile Duflot, a présenté en Conseil des ministres un projet de loi pompeusement appelé « *projet de loi de mobilisation générale pour la construction de logements* ».

Qu'il faille une mobilisation générale pour construire, et vite, les logements sociaux qui manquent, c'est une évidence. La ministre avance d'ailleurs les chiffres de 1,7 million de familles qui attendent un logement social et de 6,6 millions de ménages pour qui le loyer dans l'immobilier privé représente « *la première contrainte qui pèse sur leur pouvoir d'achat* ». Il faudrait donc des mesures d'urgence, dont la construction de centaines de milliers de logements sociaux, qui demanderaient la mise en œuvre de moyens importants en hommes et en matériel, que seul l'État est à même de mobiliser. Mais Duflot, même si elle parle de « *mobilisation générale* », n'en prend pas du tout le chemin.

Ainsi elle annonce que 110 000 logements pourraient être construits entre 2012 et 2016 par des promoteurs immobiliers, à qui l'État céderait des terrains à bas prix, voire gratuitement, pour des programmes de logements sociaux et de résidences étudiantes. 2 000 hectares de terrains publics, dont près de la moitié en Ile-de-France, pourraient ainsi être bradés aux promoteurs pour... 27 500 logements par an. Il est vrai que Duflot annonce par ailleurs la construction de 500 000 logements neufs par an, dont 150 000 logements sociaux. Mais même si ces objectifs étaient tenus, à ce rythme, il faudrait dix ans pour construire le 1,7 million de logements sociaux nécessaire d'après la ministre elle-même.

L'autre mesure de la « *mobilisation générale* » version Duflot est la modification de la loi SRU, avec l'augmentation de 20 à 25 % d'ici à 2025 du seuil minimal de logements sociaux dans toute commune de plus de 3 500 habitants située dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Le montant des amendes serait multiplié par cinq, la ministre pointant du doigt le millier de communes qui se refusent ouvertement à appliquer la loi depuis sa mise en place en 2000. En 2010, les amendes avaient rapporté 31 millions d'euros... Alors, même multipliées par cinq, elles resteraient dérisoires pour bien des communes.

Au cours de l'université d'été des écologistes, Cécile Duflot avait affirmé qu'à son poste de ministre du Logement elle pouvait « *un petit peu l'ouvrir* ». Qu'est-ce que ce serait si elle ne pouvait même pas le faire ? En tout cas ce n'est pas avec ce type de « *mobilisation générale* » que la pénurie de logements sera en passe d'être réglée.

Cédric DUVAL

• Le Front de gauche et le traité européen

Une diversion

Le Front de gauche de Mélenchon et le Parti communiste français, qui en est la principale force militante, font de la campagne pour un référendum sur le traité budgétaire européen l'axe principal de leur rentrée politique. Ils ont d'ores et déjà programmé une manifestation sur ce sujet pour le 30 septembre. Dans nombre de réunions de rentrée des organisations de la CGT, cette manifestation est discutée, en concurrence ou non avec celle de la confédération prévue le 9 octobre sur l'emploi.

Le traité européen, signé par Sarkozy et Merkel au début de l'année et proposé désormais à la ratification des Parlements des différents pays, contient en effet l'obligation de mener des politiques d'austérité. Mais ce n'est qu'une confirmation, à l'échelle européenne, de ce qui est en route depuis longtemps. Les différents gouvernements n'ont pas attendu la signature de ce nouveau document pour s'en prendre violemment aux populations, de l'Irlande à la Grèce et du Portugal à la France.

L'austérité « promise » par le futur traité budgétaire européen existe déjà et a conduit les travailleurs grecs à la misère, a réduit les travailleurs espagnols, portugais, italiens à la portion congrue, s'est traduite par des coupes dans les budgets sociaux et les services publics de tous les pays du continent. Cette austérité, cette politique continûment appliquée par tous les gouvernements dans tous les pays, ne dépend pas des papiers que signent ou ne signent pas les politiciens européens, pas plus que des votes des électeurs des différents pays.

Rappelons qu'en 2005 le traité constitutionnel européen, réputé « graver l'austérité dans le marbre » fut rejeté par les électeurs en France lors d'un référendum et dans d'autres pays. L'austérité n'en a pas moins continué. Elle s'est même amplifiée suite à la crise financière de 2008.

Alors plutôt que d'aller demander un hypothétique référendum dont le résultat tout aussi hypothétique serait bien incapable de faire reculer le gouvernement et le patronat, l'urgent est d'agir aujourd'hui pour organiser la riposte ouvrière.

En cette rentrée, l'attaque patronale prend la forme d'une vague de licenciements dans les grandes entreprises. Le gouvernement Ayrault, comme on pouvait s'y attendre et malgré les déclarations de campagne de certains de ses membres, laisse les mains entièrement libres au grand patronat et continue d'appliquer la politique d'austérité déjà engagée sous Sarkozy. C'est à cela qu'il faut répondre et c'est sur ce terrain que tous les militants attachés à la défense des travailleurs devraient se mobiliser face à ce gouvernement dit de gauche, comme auparavant face à un gouvernement de droite.

Dans ce contexte, cette campagne pour un référendum n'est pas seulement inutile, c'est une diversion. De la part d'un Mélenchon ce n'est pas un hasard : engager la bataille contre des moulins à vent est une manière de jouer les grands combattants sans menacer personne.

Paul GALOIS

• Roms

3 000 expulsions en 100 jours !

Depuis l'élection de François Hollande, 3 000 Roms ont été expulsés de squats et de bidonvilles, sans être relogés.

Avant son élection, le candidat Hollande s'était engagé à proposer des solutions alternatives de logement aux Roms expulsés de camps insalubres. L'élection est passée et Valls poursuit la politique répressive de Sarkozy-Guéant. Chaque semaine des centaines de Roms sont expulsés de leurs camps et se retrouvent à la rue : 500 adultes et enfants à Stains le 29 août, 50 à Créteil et 100 à Marseille-Nord le 30 août, encore 30 à Marseille dans le 13e arrondissement le 3 septembre...

Le ministère de l'Intérieur a adressé aux préfets un « support méthodologique », un petit manuel administratif pour les procédures d'expulsions. Ce document interne conseille la police, les municipalités et les entreprises intervenantes. Il a été révélé à la presse à l'occasion de l'évacuation d'un campement de Roms dans la commune de La Tronche, dans l'Isère. Il recommande de tenir la presse le plus à distance possible et de déconseiller aux habitants des immeubles de prêter leurs balcons pour des reportages télévisés.

Le document recommande aussi de ne faire intervenir les pelleteuses et bulldozers qui rasent les cabanes qu'un certain temps après l'évacuation des personnes, pour éviter des reportages où l'on verrait les caravanes détruites sous les yeux des anciens occupants. Les communes environnantes doivent être prévenues du risque d'arrivée de sans-logis cherchant un abri et les empêcher de s'installer.

Expulsion de Roms à Lyon.

AFP

Lors de l'évacuation de La Tronche, par temps de pluie, le compte rendu de cette évacuation rapporte même que le directeur de la Sécurité publique avait demandé à la commune de fournir des tentes et du café... pour les policiers obligés de rester sur place afin d'éviter un retour des Roms !

Qui ose prétendre que Valls n'a pas un comportement humain ?

Louis BASTILLE

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

De la colonisation à l'Algérie d'aujourd'hui

Vendredi 5 octobre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

Esclaves modernes et sans-papiers

La loi française prétend protéger les hommes et surtout les enfants de l'esclavage. À ce titre elle prévoit que toute victime d'esclavage qui porte plainte contre ses tortionnaires obtienne de plein droit des papiers. Dans les faits il n'en est rien et les victimes sont souvent en butte aux mêmes tracasseries administratives que subissent tous les sans-papiers.

Ces esclaves modernes sont souvent des mineurs retirés à leurs familles par des proches ou par des parents qui prétendent leur offrir une vie meilleure en France, une scolarité pour les enfants, un titre de séjour pour les adultes. Arrivés en France, on leur retire leur passeport et on les oblige à travailler de 13 heures à 18 heures par jour comme domestiques ou comme ouvriers dans des ateliers clandestins. Ils sont battus et parfois victimes d'abus sexuels. Ce sont d'après le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) pour 90 % des femmes. Quant à leurs tortionnaires, ils sont issus de tous les milieux, dont pour 20 % d'entre eux du corps diplomatique.

Même si le dispositif législatif permet logiquement aux victimes de cette barbarie d'un autre âge de porter plainte et d'obtenir des papiers, dans les faits cette loi, plus que légitime, reste souvent lettre morte. Les victimes, quand elles parviennent à s'échapper, portent plainte mais c'est certainement l'exception ! – et obtiennent parfois, mais pas toujours, un titre de séjour provisoire d'un mois ou plus. Mais une fois ce titre obtenu, ces mêmes victimes, qui ont parfois été retenues des années de force, se retrouvent sans leurs papiers et souvent sans ressources et sans aucun dédommagement.

Obtenir justice relève, comme en témoigne le CCEM, du véritable parcours du combattant : recours gracieux auprès du préfet, recours devant le ministre de l'Intérieur, nouveau recours au préfet pour finir devant le tribunal administratif. À chaque fois, la victime peut être confrontée à ses anciens patrons, haineux, et craint les représailles. Et quelquefois ces mêmes tortionnaires dénoncent à la police leur proie, trop peu docile, pour qu'elle soit renvoyée au pays.

C'est par exemple ce qui est arrivé à Ariamala, jeune femme de Pondichéry. Cette femme de 33 ans est arrivée en France en 2003, sa tante française lui avait promis un travail bien payé et des papiers. Elle a « gagné » 13 heures de travail par jour sans repos ni salaire. Elle a fini par s'enfuir en 2008 mais a été dénoncée par ses patrons et s'est retrouvée en centre de rétention. Avec l'aide du CCEM, il lui a fallu quatre années, le refus du tribunal administratif, le rejet de la cour d'appel, pour finalement obtenir du Conseil d'État un jugement positif et des papiers. Mais combien de victimes renoncent devant de telles difficultés ?

Ce sont de véritables dénis de justice qui permettent à cet esclavage moderne de se poursuivre.

Aline URBAIN

• Afrique du Sud

Malgré le recours aux lois de l'Apartheid

Les mineurs tiennent bon

Le massacre qui avait fait 34 victimes, le 16 août, parmi les grévistes de la mine de platine Lonmin, à Marikana, au nord-ouest de Johannesburg, n'en finit pas de secouer la vie politique et sociale sud-africaine.

Les 28 000 ouvriers de Marikana, qui en sont à leur quatrième semaine de grève sans donner signe de faiblesse, ont d'ores et déjà entraîné dans leur sillage de nombreuses mines de platine, où les mineurs font grève pendant un ou deux jours, reprennent le travail pour souvent se remettre en grève quelques jours plus tard.

Partout la revendication des 1 250 euros par mois est reprise, et souvent vient s'y ajouter celle de la réélection des permanents locaux du puissant syndicat des mineurs (NUM), accusé, à juste raison, de collusion avec les compagnies minières.

Mais ce qui commence réellement à inquiéter les barons de la mine et le gouvernement sud-africain est le fait que le mouvement a désormais franchi les traditionnelles frontières corporatistes pour gagner le secteur bien plus important des mines d'or. Le 29 août, les 12 000 ouvriers d'une mine Gold Fields (4e producteur mondial d'or) se sont mis en grève, à Westonaria, à l'ouest de Johannesburg. Presque aussitôt leurs camarades de la mine Gold One de Modder, pourtant à l'autre bout de la province de Johannesburg, ont suivi leur exemple. Et là aussi les revendications sont les mêmes que dans le platine, tout comme d'ailleurs la brutalité des nervis, officiels ou non, des compagnies minières : à Modder, par exemple, quatre ouvriers ont été grièvement blessés au premier jour de la grève par des agents de sécurité.

Et pourtant, si l'expression de la colère des mineurs prend ainsi de l'ampleur, ce n'est pas faute de tentatives de la part des autorités pour les intimider, voire les terroriser. Ce qu'elles n'avaient pas prévu néanmoins, c'est que ces tentatives manqueraient leur but et, en plus, se retourneraient contre elles.

Ainsi un premier scandale a éclaté lorsque la presse s'est fait très largement l'écho de nombreux témoignages de mineurs arrêtés après le massacre de Marikana, accusant la police de passages à tabac systématiques, voire de tortures pures et simples.

Mais surtout, le comble du cynisme a été atteint le 30 août, lorsque le tribunal de Ga-Rankuwa a inculpé d'assassinat 279 mineurs de Marikana arrêtés ou blessés le 16 août... pour le meurtre de leurs propres camarades par la police ! Pour cela il a suffi qu'un procureur régional, d'ailleurs lui-même ancien procureur de l'ère de l'Apartheid, ressorte des placards une loi scélérate de son temps, avec l'assentiment du gouvernement multiracial. Cette loi, dite « doctrine de l'objectif partagé », avait servi au régime de l'Apartheid à condamner de très nombreux militants à de lourdes peines de prison pour meurtre, au motif qu'ils se revendiquaient d'organisations politiques ou de syndicats dont des membres avaient participé à des manifestations ou grèves au cours desquelles il y avait eu des victimes – même si ces victimes avaient été tuées par la police ou si ces militants eux-mêmes n'avaient pas été présents lors des faits.

La fin de l'Apartheid n'a donc rien changé à l'attirail répressif de l'État contre ceux qui s'opposent aux classes possédantes !

Quoi qu'il en soit, face au scandale national déclenché par cette inculpation collective, le gouvernement a dû faire machine arrière. Le 3 septembre, toutes les inculpations liées au massacre du 16 août ont été levées et 162 mineurs ont été immédiatement libérés. Mais l'enquête criminelle sur les dix morts (dont six grévistes) qui avaient précédé le 16 août continue. Plus d'une centaine de mineurs restent dans les geôles de la police, tandis que les 162 autres ne bénéficient que d'une libération conditionnelle, avec interdiction de participer à des rassemblements sous peine de retourner derrière les barreaux – ce qui équivaut à leur interdire de participer à leur propre grève !

Une bataille a donc été gagnée mais pas encore la guerre, loin s'en faut. Le gouvernement a dû céder un peu de terrain, mais les barons de la mine tiennent toujours bon. Jusqu'à quand, cela dépendra de la capacité des mineurs à se servir de leur force collective, qui est considérable dans ce pays, pour se faire craindre des grandes compagnies qui pillent l'Afrique du Sud avec l'aide de son gouvernement.

Amanda HUNT

Des mineurs de Marikana lors d'un service funèbre à la mémoire de leurs camarades abattus par la police.

AFP

• Paralympiques 2012

La médaille d'or de l'hypocrisie pour les organisateurs

Quiconque a assisté à des épreuves des Paralympiques de Londres, qui doivent prendre fin le 9 septembre, n'a pu qu'être impressionné, tant par les prouesses et le courage des participants que par la sophistication des aides techniques dont certains disposaient – aides qui pourraient améliorer considérablement la qualité de vie de très nombreux handicapés, si seulement la société leur permettait d'y avoir accès. Ceci étant évidemment une affaire de gros sous.

Mais cela, c'était le visage public de ces jeux. Car derrière, se cachait une hypocrisie qui frisait l'abject à bien des égards. Deux exemples suffiront à l'illustrer.

Tout au long de ces jeux, les médias et politiciens britanniques se sont relayés pour souligner les performances (réelles d'ailleurs) d'anciens soldats britanniques en Afghanistan, revenus de cette guerre avec une jambe ou deux en moins, parfois pire. Mais par la même occasion était distillée une propagande écœurante vantant l'occupation britannique en Afghanistan, qui n'est toujours pas terminée. Comme si les ex-soldats handicapés qui participaient à ces jeux n'auraient pas préféré, tout comme leurs camarades, rester entiers et ne pas être envoyés sur ces champs de bataille meurtriers pour le seul profit de l'ordre impérialiste !

Un autre exemple, sur un tout autre plan, était celui du principal sponsor de ces jeux, la société française Atos. C'est une multinationale spécialisée en services technologiques de tous ordres, allant de l'informatique à la médecine, surtout connue en France comme numéro un du paiement en ligne et de la fourniture de services bureautiques aux administrations publiques.

En Grande-Bretagne, en revanche, Atos est surtout connue pour le contrat de 150 millions d'euros par an qu'elle a avec l'État depuis le dernier gouvernement travailliste pour contrôler l'« aptitude au travail » des handicapés et travailleurs en longue maladie recevant des allocations sociales à ce titre. Bien qu'appuyés par une virulente campagne dans la presse présentant les handicapés comme des « *tricheurs qui profitent du système* », ces contrôles ont quand même fini par faire scandale.

Car il faut vraiment être quasiment grabataire pour que les médecins d'Atos ne vous reconnaissent pas valide. Du coup, les soi-disant « valides » perdent leur allocation de longue maladie ou d'invalidité et se retrouvent face à un marché du travail où il n'y a pas de place pour eux, survivant sur des allocations chômage qui vont en diminuant. Et tant pis si, du fait de leur condition physique, ils ont des frais supplémentaires. Ils n'auront aucune aide.

C'est ainsi que des malades atteints de cancers généralisés se sont trouvés privés en fin de vie d'une grande partie de leurs ressources. Une enquête sociale a révélé que 1 100 personnes déclarées aptes au travail par Atos au cours des neuf premiers mois de l'année 2011 étaient mortes durant la même période !

Il ne faut donc pas s'étonner si de nombreuses manifestations d'associations d'handicapés ont marqué ces jeux Paralympiques – bien que la presse n'en ait pas dit grand-chose. On comprend aussi que les membres de l'équipe paralympique britannique aient fait – avec raison ! – le geste de ne pas arborer le badge d'Atos qu'ils étaient censés porter.

François ROULEAU

• Pakistan

Les basses manœuvres de l'extrémisme religieux

Depuis le 17 août, Rimsha Masih, une jeune Pakistanaise de 14 ans, est en prison, accusée par l'imam d'une mosquée de son quartier d'avoir brûlé des pages du Coran, acte considéré comme blasphématoire et passible de la prison à vie, voire de la peine de mort.

Elle a le double handicap d'être d'une famille catholique dans un pays à 97 % musulman et d'avoir des troubles mentaux, ce qui en faisait une proie toute désignée à l'intolérance criminelle des extrémistes religieux. Des manifestations ont eu lieu devant son domicile, appelant au lynchage, comme cela s'était déjà pratiqué dans des circonstances similaires, et des milliers de catholiques ont préféré se réfugier hors du quartier par crainte de représailles.

Or, le 1er septembre, l'imam en question a été arrêté par la police, car celle-ci a découvert que c'était lui qui avait glissé dans le sac de la jeune fille des pages du Coran au milieu de papiers brûlés. Il est à son tour accusé de « blasphème » pour avoir mis ces pages au contact de tels papiers. Que la police se soit sentie obligée de ne pas croire l'imam sur parole ne tient certes pas à des traditions démocratiques de sa part, qui n'existent pas plus au Pakistan que dans nombre de pays, pauvres ou développés. Mais elle a suivi la demande du Conseil des Oulémas, la haute autorité musulmane, qui, devant ce cas flagrant d'injustice mais surtout par peur de l'ampleur que pourraient prendre des troubles religieux, avait prié la police de mener une enquête « *impartiale et approfondie* ».

La jeune Rimsha est donc innocentée, mais elle devait rester en prison au moins jusqu'au 7 septembre, une grève des avocats empêchant toute démarche en vue de sa libération...

Marianne LAMIRAL

• La secte Moon

Le «révérend» Moon et son épouse bénissant des couples lors d'un mariage de masse.

AFP

Dollars et goupillon

L'Association du Saint Esprit pour l'unification de la chrétienté mondiale, plus connue sous le nom de secte Moon, vient de perdre son fondateur-prophète-PDG. Il laisse derrière lui une immense fortune, assise sur des entreprises et des organisations de toute sorte visant à faire remonter les fonds vers le gourou et sa famille.

Moon Sun-Myung ne fut ni le premier ni le dernier jeune paysan à avoir entendu le Seigneur lui montrer le chemin d'une vie sans travail, agrémentée de la compagnie de nombreuses pénitentes. La misère du plus grand nombre et le cynisme de quelques-uns font éclore de telles vocations dans bien des endroits et à toutes les époques. Mais il faut admettre que la réussite de Moon est sans égale au vingtième siècle.

Si tout le monde peut se prévaloir d'une révélation divine, Moon, lui, a su s'appuyer sur des forces autrement sérieuses en se mettant dès le début de sa prédication au service de la dictature de Corée du Sud et de la politique des États-Unis. Son mouvement a connu un développement spectaculaire pendant les guerres américaines en Corée puis au Viêt Nam, s'est enraciné au Japon à l'ombre d'hommes d'affaires d'extrême droite, a accédé à la scène internationale en participant à l'Alliance anti communiste mondiale, fondée par les gouvernements de Corée du Sud et de Taïwan, sous le regard bienveillant de la CIA.

Au point que, en 1971, Moon est parti vivre et prospérer aux USA, accueilli à bras ouverts par le président Nixon. Reconnaissante, la secte, devenue une multinationale, a soutenu Nixon jusqu'au bout, puis fait campagne pour Reagan. Lequel a renvoyé l'ascenseur en faisant en sorte que les plaintes contre Moon n'aboutissent pas.

Mais le marché de la crédulité publique, de l'argent facile et du soutien aux idées réactionnaires est très concurrentiel. Rattrapé par là où il avait péché, Moon écopa de dix-huit mois de prison pour fraude fiscale. De plus, partout dans le monde, les Églises officielles défendaient leur pré carré et lui jetaient l'anathème. Le révérend eut beau se défendre en disant que l'Église catholique n'était au fond qu'une secte qui avait réussi, que l'Amérique n'était pas reconnaissante, qu'il pouvait réconcilier les deux Corées, rien n'y fit. Son heure était passée. En 1986, la secte Moon en était réduite à des combines minables, comme de vendre à Le Pen une photo avec Reagan au prix d'un siège de député européen pour un mooniste.

Vivant sur la fortune acquise, Moon se proclama en 2004 « *sauveur de l'humanité* » sans que personne ne le sache. L'année d'après, la mort du Pape occupait les médias des journées entières. La grande compagnie Vatican n'a pas laissé le trust Moon lui prendre son marché, mais qu'on se rassure, celui-ci se défend bien.

Paul GALOIS

• Belgique

La finance dépouille les travailleurs

Bien que peu médiatisés, deux exemples récents illustrent le pillage des PME par des groupes financiers en Belgique.

En avril 2012, les 129 salariés de GDB International (leader dans le mobilier de bureau), à Strépy dans le Hainaut belge, apprennent la mise en faillite de leur entreprise. Deux mois durant, les travailleurs occupent leur usine pour s'opposer à cette décision. En fouillant les locaux de la direction, ils découvrent des courriers internes où la fermeture était planifiée de longs mois à l'avance « *pour atteindre les objectifs financiers* », selon les termes employés par ces même cadres et directeurs, qui n'hésitaient pas à l'époque à leur mentir en les assurant du contraire.

Ce n'est pas tout. Ces travailleurs se sont aussi rendu compte que les bâtiments de leur entreprise, construits à l'aide de fonds européens, avaient été ensuite revendus à Abelim, une filiale immobilière du groupe Alcopa, à qui GDB devait verser un loyer de 130 000 euros par mois. Peu avant la faillite, le reste des actifs de GDB a été transféré à Yours, une filiale financière du même Alcopa. En même temps, une entreprise française, Brevidex, achetée en 2008 par Alcopa, reprenait les activités de GDB. Les travailleurs de GDB soupçonnent, à juste titre, Alcopa d'avoir organisé une faillite frauduleuse.

Alcopa est la propriété de la famille Moorkens, 20e fortune du pays qui, entre autres largesses, a bénéficié de 60 millions d'euros de remises fiscales. Dominique Moorkens, le patriarche, s'est par ailleurs associé à huit autres familles fortunées pour fonder le groupe Profinpar, qui s'est fait une spécialité du rachat de PME et vise « *par ses méthodes de management modernes* » à en retirer un profit minimum de 15 %. Comme Don-Bar à Soignies (à 15 km de Strépy) par exemple, dont les cinquante travailleurs fabriquaient depuis des lustres des feux ouverts pour le chauffage. Mais les objectifs financiers de Profinpar n'étant pas au rendez-vous, le groupe a décidé début juin de mettre l'usine Don-Bar en faillite.

Là aussi, les travailleurs ont tenté de s'opposer à la liquidation en occupant l'entreprise durant deux mois. Ces travailleurs ont eu le temps de découvrir que les financiers qui leur volaient leurs emplois étaient liés à ceux qui avaient fermé GDB International. Ils ont aussi compris comment ces gens, richissimes, laissaient le curateur judiciaire faire le sale travail, avant de tenter de reprendre Don-Bar pour l'euro symbolique.

Le gouvernement wallon a déjà reçu une demande de subsides de 750 000 euros dans le cadre d'un projet de reprise de Don-Bar par de Tassenoy, le directeur mis en place par… Profinpar.

Les ficelles sont grosses et les travailleurs ne sont plus dupes. Mais à cause de la passivité des directions syndicales – quand ce n'est pas leur complicité – et par manque de perspective politique, les travailleurs de GDB, puis ceux de Don-Bar, sont obligés de se battre le dos au mur, isolés, dans l'anonymat presque total.

Correspondant LO

• Rentrée scolaire

Des conditions toujours aussi mauvaises

D'après le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, cette rentrée scolaire 2012 serait marquée du sceau du changement. Lundi 3 septembre, lors de la visite du collège Youri-Gagarine à Trappes (Yvelines), François Hollande, de son côté, a estimé que *« l'Éducation nationale a fait trop souvent l'objet d'attaques, pas seulement budgétaires, idéologiques aussi »* C'est vrai, mais il coûte moins cher au gouvernement de faire de tels discours que de débourser l'argent nécessaire pour ce qui est prétendument une de ses priorités : la lutte contre l'échec scolaire.

Les problèmes en effet existent. Sur les 6,7 millions d'élèves du primaire par exemple, on compte 40 % des jeunes qui ne savent pas bien lire ni compter en entrant en sixième. Presque la moitié ! Ces problèmes, parents et enseignants les connaissent, et ils savent combien serait nécessaire pour les jeunes, en particulier ceux des quartiers et cités populaires, de pouvoir étudier en petits groupes, et ce dès la maternelle. Ils savent combien il serait nécessaire d'embaucher massivement des enseignants qu'on aurait pris le temps de former, ce qui signifierait déjà revenir sur les 80 000 suppressions d'emplois d'enseignants décidées ces dernières années. Ce qui signifierait aussi revenir sur les suppressions de postes d'infirmières, de conseillers d'orientation, de surveillants, de personnels d'entretien, de cuisine, de tous ceux qui permettent à un établissement scolaire de fonctionner dans l'intérêt des élèves.

Or le gouvernement s'est d'abord bien gardé de revenir sur les 14 000 suppressions de postes d'enseignants décidées par le précédent gouvernement pour cette rentrée. Le gouvernement Ayrault s'est contenté de réinjecter mille postes d'enseignants dans l'enseignement public primaire, en particulier dans les zones difficiles et rurales, ainsi que 70 postes dans le privé sous contrat. Dans le secondaire, qui compte, privé et public confondus, 3,3 millions de collégiens et 2,1 millions de lycéens, 75 conseillers principaux d'éducation (CPE) et 280 professeurs ont été recrutés. Voilà en tout et pour tout les audacieuses mesures prises par le gouvernement socialiste !

Comme il y a quand même quelques parents et enseignants qui savent compter, cette rentrée se fait donc avec près de 13 000 suppressions d'emplois qui, encore une fois, s'ajoutent aux dizaines de milliers de suppressions des années précédentes. Un très grand nombre de classes surchargées à trente élèves, voire plus, dans un très grand nombre de classes, de la maternelle au lycée, des enseignants non remplacés, des options supprimées, les conditions de la rentrée ont donc encore empiré.

Aline RETESSE

Une gratuité qui a du plomb dans l'aile

L'allocation de rentrée scolaire a été revalorisée de 25 %, mais son versement, entre 356,20 et 388,87 euros suivant l'âge de l'enfant, n'apporte qu'un soulagement temporaire aux parents qui doivent se débrouiller avec de petits salaires, voire avec les problèmes du chômage. Des fournitures particulièrement onéreuses restent à leur charge dans les filières technologiques et industrielles : blouses, chaussures de sécurité, outils. Dans l'hôtellerie, c'est encore pire.

Les milieux aisés n'ont pas les mêmes soucis. Les frais de fournitures scolaires ne posent pas de problème et ils peuvent mettre la main à la poche pour tenter de compenser, de façon privée, les suppressions de personnel d'éducation : cours particuliers, recours à des officines de soutien scolaire, séjours de langues, inscriptions dans des clubs sportifs ou leçons de musique...

De telles dépenses restent hors de portée des ménages pour lesquels payer la cantine des enfants relève déjà du tour de force. Simple exemple : quand un repas à la cantine coûte 5 euros, il n'est pas évident de trouver 80 euros par mois, 800 euros sur l'année. Les aides sont laissées à la discrétion des collectivités locales, dont les budgets et les volontés politiques sont très variables, comme en témoignent aussi les disparités en matière de gratuité des livres aux lycéens, de financement des sorties scolaires, de mise à disposition d'équipements informatiques, etc.

Sous couvert de décentralisation, l'État s'est déchargé de bien des dépenses indispensables pour assurer la gratuité de l'enseignement. Il en est de même pour le transport scolaire, dont l'organisation est confiée, depuis 1983, aux départements et aux communautés d'agglomération, mais sans leur imposer d'obligation de gratuité pour les revenus modestes. Nombre de départements se défaussent de plus en plus sur les parents, en invoquant le fait que l'État leur verse de moins en moins d'argent.

Seuls 28 départements assurent encore, en 2012, la gratuité des transports scolaires, et sept autres prennent à leur charge entre 95 % et 99 % de ce coût. « *L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État* », affirme pourtant le préambule de la Constitution. Mais ce que ne disent pas les textes gravés dans le marbre, c'est que les deniers publics sont destinés en priorité aux capitalistes et aux banquiers, aux dépens de tout le reste.

Jean SANDAY

• Des cours de morale à l'école ?

Ça ne coûte rien, mais ne résout rien

Le ministre Vincent Peillon n'est pas en peine de propositions pour l'Éducation nationale. Après avoir proposé aux enseignants et aux parents d'élèves de « réfléchir » – et pour l'instant cela ne va pas au-delà – sur les rythmes scolaires et le système de notation des élèves, il lance maintenant l'idée d'introduire des cours de morale dans les programmes.

Une heure par semaine, les élèves apprendraient donc comment ils doivent se comporter en collectivité, la politesse, le respect de l'autre, qu'il s'agisse de camarades de classe ou d'adultes, l'acceptation des différences, etc. Un coup de baguette moralisatrice, et finis les grossièretés, les insultes, le racket, les bagarres entre élèves, les phénomènes de bandes dans les quartiers sensibles. Ainsi tout le monde sera beau, tout le monde sera gentil ! Mais pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt ?

Peillon semble oublier que c'est à longueur de journée que, dès le primaire, les enseignants inculquent ces notions à leurs élèves. Et dans les établissements difficiles, aucun professeur ne pourrait enseigner correctement s'il n'y avait pas ces rappels à l'ordre continuels pour corriger des comportements individuels nuisibles à la vie collective et aux études des autres élèves.

Comme pour les deux autres « sujets de réflexion » que sont les rythmes scolaires et la notation, qui méritent certes qu'on s'y attarde, parler d'introduire des cours de morale a le grand mérite pour le ministre de l'Éducation nationale de ne pas coûter un seul euro et de lancer les parents et les enseignants sur de fausses pistes, prétendument destinées à remédier aux problèmes de l'école. Il est choquant de voir avec quelle rapidité les syndicats enseignants s'engouffrent dans ces débats, occultant du même coup le fait qu'il y a d'abord un problème de moyens.

Les 80 000 suppressions de postes de ces cinq dernières années pèsent lourd dans l'ambiance des établissements scolaires. Entre les tâches administratives de plus en plus nombreuses imposées aux enseignants et les heures supplémentaires obligatoires, ou celles qu'ils se sentent contraints d'accepter pour que toutes les heures de cours soient assurées, ils ne sont plus aussi disponibles qu'auparavant pour encadrer les élèves, discuter entre eux de propositions pour tenter de résoudre les problèmes que posent des classes difficiles. En outre, les établissements scolaires, et plus particulièrement ceux des quartiers défavorisés, ont beaucoup moins de crédits permettant de développer les activités culturelles ou sportives qui améliorent les rapports des élèves entre eux et avec leurs professeurs.

Les enseignants n'attendent pas de leur ministre des sujets de réflexion qu'ils sont capables de trouver tout seuls, mais des crédits pour assurer leur métier dans des conditions qui leur permettent de faire progresser leurs élèves.

Marianne LAMIRAL

• PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Le travail reprend... la préparation de la lutte aussi

À l'usine PSA d'Aulnay, le travail reprenait mardi 4 septembre au matin après quatre semaines de congés payés et une semaine de chômage partiel. C'était un calcul de la direction d'avoir annoncé la fermeture de l'usine juste avant cette période d'arrêt dans l'espoir que ces semaines où chacun s'est retrouvé plus ou moins isolé atténuent la colère et la conviction qu'il faudra se battre collectivement pour défendre les emplois et les salaires.

De son côté la direction n'a pas cessé sa propagande durant le mois d'août. Les chiffres de baisse de ventes censés nous alarmer, les rumeurs oiseuses sur la sortie de PSA du CAC 40 ont rempli des pages de journaux. Mais ce ne sont pas ces propos de la direction qui peuvent justifier l'injustifiable aux yeux des travailleurs.

De son côté le gouvernement aussi essaye de convaincre les travailleurs qu'il n'y a pas lieu de se battre. Montebourg leur a demandé d'être « responsables » en ne mettant pas l'entreprise en danger, cela ne manque pas de culot ! Ce ministre n'a rien fait pour les emplois, si ce n'est multiplier les rendez-vous et prévoir un plan d'aides financières aux patrons de l'automobile. Quant à sa proposition qu'Airbus reprenne des travailleurs d'Aulnay, personne n'est dupe de ce genre de promesse gratuite. En reprenant à son compte les balivernes de la direction sur les difficultés, dans le but de justifier les licenciements, Montebourg se met au service de la famille Peugeot.

À l'usine, en cette rentrée, mardi, le ton n'était pas à l'abattement, loin s'en faut. Il était plutôt à la discussion pour commenter la situation. Au Ferrage, la direction a fait savoir qu'elle n'accepterait plus de payer les réunions en dehors des temps de pause, comme elle était contrainte de le faire depuis le mois de juillet. Mais cette annonce n'a pas empêché la tenue d'une réunion d'une demi-heure dans la matinée. Au Montage, dans les deux équipes, les comités de préparation de la lutte se sont réunis pour organiser les réunions avec les salariés du secteur.

Une assemblée générale est prévue le 11 septembre, avec l'envie de se retrouver le plus nombreux possible pour préparer les futures actions. Certaines sont déjà en cours. Le 29 septembre, des organisations syndicales de Seine-Saint-Denis veulent faire un rassemblement dans la « cité des trois mille » avec la population et les syndicats des autres entreprises qui licencient (Sanofi, Air France). Le 9 octobre, une manifestation est prévue à Paris pour l'emploi. Et les syndicats CGT de PSA ont déjà proposé de faire le même jour une action au Salon de l'automobile qui se tiendra à la porte de Versailles.

Il faudra bien sûr participer, s'associer à toutes ces actions déjà prévues, mais défendre les emplois devra passer par une lutte d'ampleur. Il n'est pas question d'accepter l'injustifiable. La barre des trois millions de chômeurs officiels qui vient d'être franchie rappelle que la lutte contre les licenciements est vitale pour tous. La direction de Peugeot, celles de Sanofi, Air France, Doux, Carrefour et d'autres encore veulent nous plonger dans la pauvreté pour défendre leurs profits. Il faudra les faire reculer, sans se laisser endormir par les discours sur les pseudo-difficultés économiques ou les fausses solutions industrielles car le problème n'est pas là mais dans leur seule avidité.

Selon le journal *Le Parisien*, la direction de l'usine aurait prévu de sécuriser un bâtiment, pour pouvoir se replier en cas d'agitation. En tout cas, elle n'est pas à l'abri du ridicule ! Mais, quoi qu'elle fasse, elle ne sera pas à l'abri de la mobilisation des travailleurs. Elle a raison de la craindre, non pas pour la sécurité physique de ses directeurs mais parce que les travailleurs représentent cette force qui peut les faire reculer.

Correspondant LO

LO

• Sevelnord – Valenciennes

Un « sauvetage » qui fait des victimes

Le 31 août, PSA a annoncé qu'il produirait un futur véhicule utilitaire léger dans son usine de Sevelnord, près de Valenciennes. Ainsi, après avoir décidé de fermer l'usine Citroën d'Aulnay, voilà que PSA veut se transformer en « sauveur » d'un site menacé. Et Toyota serait le nouveau partenaire de PSA à Sevelnord, à la place de FIAT.

La presse et de nombreux politiciens locaux, de la droite à la gauche, de Jean-Louis Borloo, ex-ministre de Sarkozy, à Alain Bocquet, député PC, disent que Sevelnord est « sauvé ». Ils y voient le succès de ce qu'ils appellent eux-mêmes « l'union sacrée » réalisée autour de la défense de l'usine. Et ils ont annoncé que les collectivités publiques soutiendraient les investissements de PSA et Toyota, c'est-à-dire que de nouvelles subventions viendront grossir les profits des actionnaires de ces deux entreprises pourtant déjà très riches.

Alors l'usine Sevelnord sera peut-être sauvée, mais c'est bien moins vrai pour les emplois, les salaires et les conditions de travail. Varin, le PDG de PSA, n'a pas donné de date pour le démarrage du nouveau véhicule. Le directeur de Sevelnord a cité 2017, sans précision de volume : « *Nous ne savons pas combien de voitures nous vendrons dans trois mois. Alors, en 2017...* »

Il n'y aurait pas de « plan de sauvegarde de l'emploi », le nouveau nom pour « plan de licenciements », en contrepartie d'un accord dit « de compétitivité ». Signé par les syndicats de l'usine, sauf la CGT, qui l'a refusé, ce plan prévoit des reculs très importants contre la promesse qu'il n'y aura pas de licenciements. Mais ce n'est pas une garantie, vu les mensonges qu'est capable de proférer le patronat.

Il y a dix ans, l'usine employait 4 500 travailleurs contre 2 800 aujourd'hui. Et l'érosion continue : départs dits « volontaires », départs « négociés », mutations, détachements vers d'autres usines... Une « cellule de mobilité » animée par un cabinet privé se charge de tenter de faire partir des travailleurs. Et quand cela ne suffit pas, ce sont les pressions sur les travailleurs malades, fatigués ou handicapés qui sont déclarés inaptes au travail... Et cela ne va pas s'arrêter, au contraire. La direction de Sevelnord estime qu'il y a encore plusieurs centaines de travailleurs en trop...

Les reculs de l'accord de compétitivité, eux, vont s'appliquer tout de suite... contre une promesse pour 2017, et ils sont nombreux : gel des salaires pour deux ans, voire plus, alors que le salaire moyen actuel n'est que de 1 400 euros net ; suppression de jours de RTT sans compensation ; mobilité interne et externe et flexibilité accrues. Les prêts de main-d'œuvre entre usines vont devenir la règle, entre autres avec Toyota, présenté comme un nouveau partenaire.

Celui-ci achèterait des utilitaires produits à Sevelnord pour les vendre sous sa marque, ce que va continuer à faire FIAT encore quelque temps avant d'arrêter. Mais aucun chiffre de production n'est annoncé. La seule annonce de Sevelnord, c'est qu'il faudra savoir « *s'adapter à la demande* ». Autrement dit, ce sont les travailleurs qui devront encaisser le chômage partiel, les salaires bloqués, la mobilité et la flexibilité pour que les actionnaires de PSA – et plus tard ceux de Toyota aussi – continuent d'encaisser les profits...

Si beaucoup d'ouvriers de Sevelnord sont soulagés parce que PSA n'a pas annoncé la fermeture de l'usine, ils sont de plus en plus nombreux à se demander s'ils seront encore vraiment là quand le nouveau modèle arrivera... s'il arrive, et avec quelles conditions de travail et de salaires !

Correspondant LO

Des promesses qui s'envolent ?

La direction de PSA avait promis le développement d'une nouvelle boîte de vitesses à UMV (Usine mécanique de Valenciennes, ex-SMAN), avec investissements et création de 400 emplois supplémentaires. Cela devait compenser en partie la perte d'emplois à Sevelnord suite au départ de FIAT.

Mais, avec l'alliance de PSA et de General Motors, le projet d'une nouvelle boîte de vitesses est déclaré « *décalé* ». On verra dans quelques mois où en sont les promesses.

• Doux en liquidation judiciaire

Plusieurs usines menacées de fermeture

Le dernier repreneur potentiel de l'usine Doux de Graincourt-les-Havrincourt (Pas-de-Calais), le groupe ukrainien MHP, a jeté l'éponge. La liquidation judiciaire, et la fermeture de cette usine, qui employait 254 personnes, devraient être annoncées le 10 septembre. À cette date, les 1 700 travailleurs du pôle produits frais du volailler, environ la moitié des salariés du groupe Doux en France, devraient être fixés sur leur sort, puisque ce jour-là le tribunal de commerce de Quimper doit statuer sur les offres de reprises partielles existantes.

Et le sort de cette usine guette plusieurs autres sites qui n'ont pas trouvé repreneur, comme les abattoirs de Blancafort et l'usine de Pleucadeuc (407 salariés) ou celui de Sérent (159 salariés), dont le repreneur s'est également désisté.

Endetté à hauteur de 460 millions d'euros, le groupe Doux avait été placé en redressement judiciaire le 1er juin dernier. Mais le 1er août le tribunal transformait le « redressement » en « liquidation », ouvrant ainsi la voie à l'effacement de sa dette. En prime, le groupe Doux a pu ainsi réaliser son souhait de se débarrasser de son pôle « produits frais ».

Différents groupes, dont des filiales de Sofiproteol, qui contrôle Lesieur, Puget et le volailler Bourgoin, ont déposé des offres pour les sites de Clémont (Cher), Laval (Mayenne), Boynes et Amolly (Loiret). Ces offres partielles existantes pourraient laisser à la rue 1 000 à 1 200 travailleurs.

Côté gouvernement, les formules choc de Montebourg contre Charles Doux en juin dernier ne sont plus d'actualité, le ministre délégué à l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, et le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, ont surtout agi dans la coulisse pour que le plan social soit un peu plus attractif... Mais comment pourrait-il l'être alors que, selon les syndicalistes du groupe, on ne proposerait aux travailleurs licenciés qu'« *un plan social du pauvre* » au terme duquel ils ne devraient toucher guère plus que les indemnités légales.

Jacques FONTENOY

LO

Le PDG s'en sortira bien

Pour les activités export et produits élaborés de Doux, la période d'observation se prolongera jusqu'au 30 novembre. Deux options sont en concurrence, celle de Sofiprotéol et celle de l'ex-PDG, Charles Doux, qui propose un plan de continuation.

Cette dernière option pourrait l'emporter. La banque Barclays deviendrait alors majoritaire d'un capital jusqu'à présent détenu à 80 % par la famille Doux et à 20 % par BNP Paribas. Barclays pourrait ainsi récupérer 140 millions d'euros prêtés à Doux. Ce plan paraît avoir le soutien de la majorité des huit cents éleveurs partenaires, invités eux aussi à entrer au capital de l'entreprise pour récupérer les 14 millions d'euros que Doux leur doit.

Si le sort des travailleurs du groupe paraît bien incertain, la famille Doux, qui était classée 146e grande fortune par le magazine *Challenges*, avant cette liquidation judiciaire, pourrait tirer son épingle du jeu. Dans le plan de continuation envisagé, Charles Doux conserve des atouts comme la propriété des marques Doux et Père Dodu, ainsi que sa clientèle en France et à l'export, ce qui lui a permis jusqu'à présent d'empocher, bon an, mal an, des subventions européennes à hauteur de 50 à 60 millions d'euros.

Et même s'il risque de perdre la majorité dans le futur groupe, l'ex-PDG aura de toute façon préservé sa fortune personnelle, évaluée à plus de 300 millions d'euros, bien mieux protégée en tout cas par la loi que les emplois de ses salariés.

J. F.

• Sodimédical

François Hollande interpellé

Vendredi 31 août, dès 9 heures, un comité d'accueil attendait le président de la République à l'entrée de la foire commerciale de Châlons-en-Champagne.

La CGT avait appelé à ce rassemblement les militants de la région, notamment ceux des entreprises en lutte actuellement comme ceux de Sodimédical, de l'hôpital de Châlons, en grève contre la dégradation des conditions de travail, les salariés du Groupe Hersant Média en lutte contre une vague de licenciements dans la presse de la région et aussi les salariés de l'entreprise de contreplaqué Plysorol, de Magenta, dans la Marne.

Chacun savait que des conseillers de François Hollande recevraient une délégation de la CGT mais aussi des délégations de chacun de ces secteurs. Mais beaucoup voulaient se faire entendre directement. Et Hollande n'a pas pu y échapper, il a dû entendre des slogans où il était question de changement, dès son arrivée et aussi lors de sa visite dans les allées entre les stands.

Pour les salariés de Sodimédical, la surprise a été grande d'avoir affaire à des représentants du gouvernement pour une fois corrects. Pour arriver à être reçus, le mardi 21 août à Paris, ils avaient dû attendre des heures sous le soleil devant le ministère du Redressement productif ; et alors qu'ils attendaient dans le calme devant le ministère de la Justice, place Vendôme, ils avaient été traités comme des délinquants, parqués par de nombreux policiers.

À Châlons, François Hollande a rencontré les salariés en lutte des diverses entreprises, dont ceux de Sodimédical à plusieurs reprises, à l'entrée de la foire, puis à la sortie du stand de la région Champagne-Ardenne. Là, deux banderoles avaient été déployées en entonnoir. Hollande s'est arrêté pour dire qu'il connaissait la situation, que le gouvernement était derrière eux mais qu'il était difficile de faire payer un groupe étranger. Dans son discours il s'est déclaré content de pouvoir entendre directement toutes les inquiétudes et demandes des salariés en lutte, mais a ensuite précisé : « *Il y a ceux qui ne sont pas payés depuis des mois comme les Sodimédical et qui attendent tout simplement des décisions de justice.* »

Très bien, mais en l'occurrence il y a une décision de justice qui devrait contraindre le groupe Lohmann & Rauscher, dont dépend Sodimédical, à payer et rétablir les salaires et les emplois à Plancy-l'Abbaye. Or le problème posé est : que compte faire le gouvernement pour la faire appliquer ?

Louis BASTILLE

• Rotos 93 – Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Cent jours d'occupation

En juin dernier, l'entreprise Rotos 93 du Blanc-Mesnil, en location-gérance depuis plusieurs années, a été placée en liquidation judiciaire. Les salariés ont immédiatement occupé leur entreprise, pour exiger un plan social ou un reclassement.

Vu l'absence de réponses du propriétaire de l'entreprise, ils ont décidé d'agir pour conserver leur emploi. Les travailleurs s'orientent aujourd'hui vers une reprise de l'entreprise sous forme de société par actions simplifiée.

D'abord très méprisant, le patron a tout de même dû céder sur la cession du fonds de commerce pour un euro symbolique, un bail commercial avec six mois gratuits, et un financement de 150 000 euros sous forme de prêt, encore insuffisant pour redémarrer correctement l'activité. Par ailleurs, le syndicat patronal Union nationale de l'imprimerie et de la communication envisage de participer à la mise en place de machines numériques dans l'entreprise.

L'occupation s'est poursuivie tout le mois d'août et maintenant en septembre. Leur patron leur a volé leur travail, les salariés exigent qu'il le leur rende !

Lutte Ouvrière tient à affirmer sa solidarité avec les travailleurs de Rotos 93 qui, entre autres, ont imprimé notre hebdomadaire, *Lutte Ouvrière,* pendant plusieurs années. Elle soutiendra leurs initiatives, notamment la rencontre qu'ils organisent à l'imprimerie, pour fêter les cent jours de lutte avec occupation, samedi 8 septembre, à partir de 11 heures, avec tous ceux qui ont soutenu leur lutte, partis politiques et syndicats de la profession.

• Thomson-Technicolor Angers

Les travailleurs ne désarment pas

Le jeudi 30 août, à l'appel de leur intersyndicale, les travailleurs de Thomson-Technicolor ont une fois de plus défilé dans les rues d'Angers pour protester contre les menaces qui pèsent sur leurs emplois. Dans toutes les têtes, il y avait le 6 septembre, date à laquelle le tribunal de commerce de Nanterre pourrait prononcer la liquidation judiciaire de l'entreprise, synonyme de 350 licenciements.

La presse locale a eu beau évoquer un « baroud d'honneur » et un « dernier soubresaut avant l'estocade », l'ambiance dans le cortège était très remontée. Depuis plusieurs jours déjà, l'usine tournait au ralenti et le jeudi, l'ensemble des salariés étaient en grève et la quasi-totalité dans la rue. Du rendez-vous de 10 h 30 à la dispersion de la manifestation vers 13 heures, les ouvriers de Thomson et la centaine de travailleurs angevins venus les soutenir ont battu le pavé en dénonçant les « patrons voyous » et la « catastrophe sociale » qui se prépare.

Le maire PS Frédéric Béatse et le président PS de l'agglomération Jean-Claude Antonini se sont affichés aux côtés des manifestants, se déclarant confiants dans l'action de Fleur Pellerin (la ministre de l'Économie numérique) pour trouver un ou des repreneurs, et dans le fait que le 6 septembre ne serait « *qu'une étape* » avant une reprise d'activité...

Mais pour les travailleurs de Technicolor menacés d'être mis à la porte dès le 6 septembre, l'heure n'est pas à l'optimisme béat. Et ils sont déterminés à imposer au groupe, riche à millions, de mettre la main à la poche pour garantir leurs emplois ou, à défaut, de leur verser des indemnités de départ substantielles – comme le résume leur slogan : « *Maintenant ça suffit, Technicolor, casseur de 350 emplois, doit payer* ».

Les travailleurs ont aussi rappelé en suspendant du haut des remparts du château d'Angers une banderole à l'adresse de la population : « *Technicolor peut et doit sauver les salariés de Thomson Angers.* » Un message qu'ils comptaient bien marteler le jeudi 6 septembre dans les rues de Paris, lors de la prochaine étape de leur mobilisation.

Correspondant LO

• Hôpital de Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

La grève fait reculer la direction

Pour faire des économies, dans le cadre d'un plan de retour à l'équilibre, la direction de l'hôpital de Saint-Gaudens a voulu restructurer le bloc opératoire. Pour supprimer deux postes, elle a voulu réorganiser les plannings avec des horaires de journée coupés en deux au milieu, des journées de dix heures, etc.

Le personnel a refusé cette réorganisation et, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT, il s'est mis en grève le 23 août. Le 30, une centaine d'hospitaliers se sont rassemblés devant la direction, personnel du bloc et collègues venus en soutien.

Face à cette mobilisation, la direction a gelé son plan et accepte de discuter. Ce n'est qu'un premier recul mais le personnel du bloc est bien décidé à ne pas se laisser faire si elle essaie de ressortir son plan dans quelques semaines.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique du Vinatier – Bron (Rhône)

Une tension due aux effectifs insuffisants

Dans le service d'accueil de l'hôpital du Vinatier (UMA : unité médicale d'accueil), un incident très violent, qui aurait pu une fois encore se transformer en drame, a eu lieu dimanche 19 août.

La tension dans ce service, qui entraîne parfois des violences, est principalement due à son engorgement. Il manque des lits à l'hôpital, alors les patients en crise restent à l'UMA, qui n'est pas prévue pour cela. Les nouveaux arrivants, souvent très agités, ne sont pas accueillis dans de bonnes conditions, faute de place, mais aussi faute de personnel en nombre suffisant.

Cette situation a été mise en cause l'an dernier, lors de l'enquête qui a suivi le dernier accident grave dû à la violence de patients. Mais depuis la direction n'a rien fait pour y remédier. Les effectifs n'ont pas été augmentés, en particulier le dimanche, qui est un jour comme les autres à l'UMA. Le service est toujours aussi engorgé, les effectifs toujours insuffisants, comme sur le reste de l'hôpital.

En plus, des fermetures de lits sont encore annoncées à l'hôpital, qui viendront aggraver une situation déjà trop souvent dangereuse. Le gouvernement se porte garant pour la banque Crédit immobilier de France à hauteur de vingt milliards d'euros, mais il ne prévoit rien pour la santé. Les économies de budget menacent la sécurité des agents et des patients, c'est une politique criminelle.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Heures supplémentaires et chômage partiel

Vendredi 31 août, la direction de l'usine Toyota d'Onnaing a annoncé une semaine de chômage partiel pour fin octobre-début novembre : les stocks seraient trop importants, les ventes pas à la hauteur...

Pour la direction, il n'est pas question de ralentir les vitesses de lignes et de soulager les postes de travail, alors que les travailleurs courent comme des fous toute la journée. Pas question non plus de supprimer les heures supplémentaires obligatoires en fin de poste… En fait, cette période de chômage partiel, qui pourrait être suivie d'autres jours ou semaines, va servir à augmenter encore la rentabilité de l'usine et à rapporter encore plus de profits pour les actionnaires du groupe Toyota.

Alterner du chômage partiel entre deux périodes où la direction impose des semaines de travail épuisantes, c'est tout bénéfice pour les actionnaires : au final, la production sera faite, des travaux d'aménagement seront réalisés dans plusieurs ateliers lors de cette semaine de chômage… et les salaires seront en grande partie payés par l'État (7,90 euros de l'heure) pendant les jours de chômage. Il y aura même une journée de formation bidon, où la direction pourrait gratuitement faire nettoyer et mettre en peinture… si les travailleurs acceptent !

Bien sûr, ceux-ci vont bénéficier de l'allocation chômage la moins défavorable grâce à la grève d'avril 2009 contre les pertes de salaires en cas de chômage partiel. Malgré cela, ils auront à subir tout de même des pertes allant de 5 à 10 % en fonction des salaires, alors que le groupe Toyota réalise 30 millions d'euros de bénéfices par jour.

Pour le moment les actionnaires gagnent sur tous les tableaux, mais ça ne durera pas éternellement.

Correspondant LO

• Scionzier, vallée de l'Arve (Haute-Savoie)

Un décès qui ne doit rien à la fatalité

Lundi 27 août, à la reprise du travail de l'après-midi, les ouvriers d'une petite usine de décolletage de Scionzier découvraient le corps sans vie de leur patron. Il était intervenu dans la machine à laver les pièces. Celle-ci permet de les dégraisser après leur usinage, à l'aide d'un produit chimique très toxique : le trichloréthylène.

L'enquête de gendarmerie et l'autopsie ont clairement mis en évidence une intoxication mortelle suite à l'inhalation de ce produit.

Beaucoup pensent que le « trichlore » est interdit depuis longtemps car il n'est plus en vente pour les particuliers (pour tout produit en contenant plus de 0,1 %) et qu'il a été retiré dans la plupart des grosses entreprises où il était largement utilisé, par exemple dans tous les services de Maintenance mécanique.

Mais en fait il a continué en toute légalité à être utilisé dans l'industrie, la législation actuelle se contentant de conseiller son remplacement. C'est ainsi que 4 500 tonnes sont utilisées chaque année dans l'industrie française.

Il est largement employé dans les usines de décolletage de la vallée de l'Arve où plus de 500 entreprises, en grande partie de très petites entreprises et des PME, constituent le premier pôle mondial de décolletage (usinage de pièces mécaniques à l'aide de tours multibroches automatisés à très haut rendement). Ces entreprises travaillent toutes en sous-traitance, au plus grand profit des donneurs d'ordre, des grands groupes de l'automobile, de l'électronique, de l'aéronautique et autres.

Dans les faits, les groupes ont en somme « déplacé » le problème que constitue le remplacement du trichloréthylène, qui signifierait des investissements pour d'autres procédés de dégraissage, vers ces petites entreprises qui n'ont pas les mêmes moyens et où, par ailleurs, les patrons ne peuvent même pas supporter les mots de « Code et inspection du travail » ou, pire, de « syndicat ».

À juste titre la CFDT locale, suite à l'accident mortel, réclame l'interdiction du trichloréthylène car rien qu'en Haute-Savoie entre 8 000 et 10 000 salariés travaillent dans le décolletage, c'est un véritable poison pour le système nerveux central, qui attaque la peau et les muqueuses. Il est classé comme « cancérigène probable » au niveau européen... alors qu'au moins une vingtaine d'études font un lien direct avec le cancer, en particulier celui du rein. Mais la législation avance moins vite que les exigences de rentabilité capitaliste. Quitte, comme dans ce cas, à entraîner la mort d'un homme.

Correspondant LO

• Hausse de l'impôt sur le revenu

Les milieux populaires touchés

Les feuilles d'imposition parviennent en ce moment dans les boîtes aux lettres, et bien souvent c'est la douche froide.

Cent à deux cent mille foyers qui étaient jusqu'à présent trop pauvres pour être soumis à l'impôt sur le revenu sont désormais considérés comme suffisamment riches pour payer, sans que leur pouvoir d'achat ait augmenté. Quant aux ménages qui étaient dispensés de paiement parce que leur impôt restait en dessous de 61 euros, nombre d'entre eux atteignent ou dépassent désormais ce seuil et la note est salée. Enfin, des ménages aux revenus modestes qui n'étaient que faiblement imposables sont passés dans une tranche supérieure alors que leur salaire ou leur pension de retraite a été revalorisé petitement, sans même compenser la hausse des prix. Selon les calculs du Syndicat national unifié des impôts, un couple dans lequel chacun gagne le smic sur treize mois voit son impôt sur le revenu augmenter de 60 euros.

Cette injustice manifeste est la conséquence du gel du barème de l'impôt sur le revenu annoncé par le gouvernement Sarkozy-Fillon en novembre dernier pour 2012 et 2013. « *C'est ce qu'il y a de plus injuste* », avait commenté le candidat Hollande, tout en évitant d'inscrire l'abrogation du gel dans son programme électoral. Aujourd'hui, le président Hollande applique cette même mesure avec ses effets de dominos : les personnes devenues imposables devront dans bien des cas payer plus cher la cantine de leurs enfants, un centre de loisirs puisqu'ils ne sont plus désormais en bas de l'échelle des tarifs sociaux de la commune, de même que certains d'entre eux devront renoncer à une réduction sur les transports en commun, à un coup de pouce pour le fioul, etc.

Une nouvelle surprise est aussi en attente pour les impôts locaux : des personnes âgées de plus de 75 ans vont perdre la ristourne dont elles bénéficiaient pour la taxe d'habitation et la taxe foncière. La commission des finances du Sénat a même calculé que l'État y gagnerait quelques dizaines de millions d'euros puisque ces seniors considérés désormais comme argentés, paieront cette année l'impôt local alors que jusqu'à présent l'État payait à leur place. Hollande avait parlé de faire payer les riches, pour le moment c'est les pauvres qui payent.

Jean SANDAY

Des usagers faisant la queue dans un centre des impôts.

LO

Les conséquences du gel des barêmes

Le gel des barèmes d'imposition décidé par Sarkozy et appliqué par Hollande accentue la baisse du pouvoir d'achat qui découle de l'inflation

Depuis quatre décennies, la grille sur laquelle repose le calcul de l'impôt sur le revenu était révisée chaque année pour tenir compte de l'inflation. Même si cette indexation était loin d'être parfaite, puisqu'elle se faisait en fonction de la hausse officielle des prix, cela permettait à un ménage dont les revenus progressaient au même rythme que l'inflation officielle de rester dans la même tranche d'imposition. Avec le gel, une hausse, même insignifiante, des revenus d'un foyer peut suffire à le faire passer dans une tranche supérieure. Par exemple, le revenu annuel d'un foyer fiscal est imposé à 14 % et non plus à 5,5 % pour la partie qui excède 11 896 euros. Le seuil de 11 896 euros n'ayant pas été réévalué cette année, davantage de foyers le dépassent et devront donc payer davantage.

Le produit de l'opération a été calculé d'avance : 1,7 milliard d'euros pour cette année, qui s'ajoute au 1,8 milliard prélevé sur tout un chacun, y compris les plus pauvres, par le passage du taux réduit de TVA de 5,5 à 7 %. Les gouvernants et les hauts fonctionnaires ne manquent pas d'imagination quand il s'agit de prendre dans la poche des milieux populaires.

J. S.

La mémoire courte

« *Ceux qui, pour quelques dizaines d'euros ou même moins, ne payaient pas l'impôt sur le revenu l'acquitteront désormais. Et ceux qui le payaient déjà payeront davantage. Les foyers disposant de bas revenus auront, en proportion, une augmentation plus forte de leur impôt que ceux disposant de revenus élevés ou très élevés. Pire, la mesure Sarkozy aura des effets très durs pour les retraités pauvres qui, parce qu'ils ne payent pas l'impôt sur le revenu, sont aujourd'hui exemptés de taxes locales.* »

C'est ainsi que Jérôme Cahuzac jugeait la mesure Sarkozy dans une interview au quotidien toulousain *La Dépêche*, le 7 février 2012, alors qu'il était président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

L'interviewé est aujourd'hui ministre délégué au Budget du gouvernement Ayrault. On ne sait pas s'il a changé d'avis sur la mesure Sarkozy. Mais en tout cas il l'applique.

J. S.

• Essais nucléaires

Des retombées couvertes par le secret-défense

Un rapport d'expertise sur les effets des retombées radioactives lors des essais nucléaires français a conclu au lien probable entre ces essais et les pathologies, des cancers pour l'essentiel, dont souffrent d'anciens militaires ou des personnels civils qui ont porté plainte depuis plus de dix ans.

Entre 1960 et 1996, plus de 200 essais nucléaires ont eu lieu au Sahara et en Polynésie et on estime que plus de 150 000 civils et militaires y ont participé. Un profond mépris pour leur personnel et pour la population a conduit les autorités militaires à minimiser les risques : un document de la marine de 1965, consultable sur le site d'une association d'anciens militaires victimes de ces essais (l'Anven), indiquait que les « radiations retardées » étaient si faibles qu'il n'était pas nécessaire de s'en occuper. Au Sahara, c'est un appelé du contingent qui a été désigné pour aller, en short et en chemisette, planter le drapeau français au cœur du cratère de la première bombe. Depuis, il souffre d'un cancer de la peau que l'armée a toujours refusé de considérer comme déclenché par les radiations.

Quant à la population polynésienne, elle était sur des atolls trop éloignés, paraît-il, pour souffrir des retombées. En réalité, cinq archipels ont été touchés. Sur l'un d'eux, en 1966, la contamination a été 142 fois plus élevée que dans la zone interdite autour de Tchernobyl. Et la pollution menace toujours puisque l'armée a immergé 3 000 tonnes de déchets radioactifs au large de Mururoa.

Le chercheur de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) auteur du rapport d'expertises souhaite « *lancer une étude globale sur les Polynésiens qui étaient âgés de moins de cinq ans à l'époque des essais* », chez qui une faible dose de radioactivité a pu déclencher des cancers.

Tout est bon pour faire obstacle à des recherches plus larges et approfondies. Les années passent et les victimes finissent par disparaître pendant que l'armée s'accroche à son « secret-défense » pour refuser l'accès à des données importantes.

La loi Morin, du nom du ministre de la Défense du moment, pour la reconnaissance et l'indemnisation des victimes a vu le jour en 2010, après de multiples protestations de la part des victimes et de leurs familles et un précédent rapport de l'Inserm. Mais elle fixe un seuil d'exposition aux radiations tout à fait contestable selon un organisme de l'ONU, et la procédure est extrêmement lente. En deux ans, seuls quatre plaignants ont été indemnisés a minima.

Ce rapport supplémentaire a le mérite de rappeler les droits des victimes mais leur combat contre l'inertie et la volonté d'obstruction de l'État est loin d'être terminé.

Sylvie MARÉCHAL

• Logements étudiants

À quand les bidonvilles ?

Samedi 1er septembre, une trentaine de membres du collectif Jeudi noir ont investi une agence immobilière parisienne, en scandant « *L'agence de listes, c'est vraiment l'arnaque pour les étudiants* » sur l'air du générique de la série américaine « L'agence tous risques ». Il s'agissait de dénoncer les pratiques d'agences qui, profitant de la grande pénurie de logements pour les étudiants, vendent des listes de chambres ou appartements à louer. Ces listes en réalité périmées et fausses se vendent de 220 à 450 euros.

Cela fait cinq années que le collectif Jeudi noir dénonce en vain ces escroqueries. L'association UFC-Que choisir a porté plainte contre treize de ces agences situées à Paris et dans des villes universitaires.

Et comme tous les ans, en cette période de rentrée universitaire, on continue de voir dans les rues des dizaines d'étudiants faire la queue devant chaque location, même proposée à un tarif prohibitif.

Le candidat Hollande a promis de faire construire 40 000 logements étudiants en cinq ans... En attendant, il serait nécessaire de réquisitionner les milliers de chambres inoccupées dans les immeubles bourgeois. Mais ce serait toucher un peu à la propriété privée, alors ce changement-là n'est pas encore pour maintenant.

Louis BASTILLE

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576